COMMUNIQUÉ DE PRESSE

HAUTS-DE-FRANCE, 2 NOVEMBRE 2026

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF HAUTS-DE-FRANCE SOUTIENT LA MOBILISATION INTERSYNDICALE DU JEUDI 5 NOVEMBRE

Faire toujours plus avec moins : les associations aussi n'en peuvent plus

Le Mouvement associatif Hauts-de-France, qui rassemble 29 fédérations et réseaux associatifs de la région, **soutient la mobilisation intersyndicale du jeudi 5 novembre pour les salaires, les services publics, l'emploi et l'industrie.**

DES ASSOCIATIONS À BOUT DE SOUFFLE

Éducation populaire, sport, culture, action sociale, insertion, solidarité : dans les Hauts-de-France, les associations font vivre le lien social au quotidien, grâce à **200 000 salarié·es et 1 million de bénévoles**. Pourtant, année après année, nous constatons **la dégradation des conditions dans lesquelles elles exercent leurs missions** : subventions en baisse ou gelées, financements de plus en plus précaires et fléchés sur des appels à projets, charge administrative croissante, emplois sous-rémunérés, épuisement des équipes salariées et bénévoles.

Les choix budgétaires du gouvernement, qui réduisent les moyens des services publics et des politiques sociales, éducatives et culturelles, aggravent la situation. **Les associations ne peuvent pas indéfiniment compenser l'affaiblissement des services publics et le recul de leurs financements sans que la qualité de son action et de ses emplois n'en soient durablement atteinte** comme l'atteste l'enquête sur la santé financière des associations d'octobre 2026.

UNE CAUSE COMMUNE

Les revendications du 5 novembre (salaires, pensions et minima sociaux, services publics, justice fiscale) rejoignent celles des acteurs associatifs. Leurs salarié·es subissent comme les autres la hausse du coût de la vie, et leurs publics sont les premiers touchés par le recul des services publics.

Nous sommes également attentifs à la mobilisation des lycéen·nes et des étudiant·es. Comme l'ont rappelé le CRAJEP Hauts-de-France et d'autres acteurs de l'éducation populaire, **une jeunesse qui s'exprime n'est pas une jeunesse à faire taire**. Leurs revendications sur leurs conditions d'études et leur avenir doivent être entendues, et non réduites à une question d'ordre public.

DES LIBERTÉS À GARANTIR

Le Mouvement associatif Hauts-de-France rappelle enfin son attachement aux libertés d'expression, de réunion et de manifestation, dont dépendent les libertés associatives. Les associations sont des acteurs démocratiques à part entière, qui n'ont pas à être neutres face aux enjeux de société.

NOS DEMANDES

- des **financements publics pérennes et suffisants** pour les associations, avec davantage de conventions pluriannuelles et moins d'appels à projets précaires ;
- la **reconnaissance** et la revalorisation des emplois associatifs, par des moyens permettant une rémunération juste des salarié·es ;
- le maintien et le renforcement des services publics et des politiques sociales, éducatives et culturelles, avec lesquels les associations travaillent au quotidien ;
- le **respect des libertés associatives** et du droit de manifester ;
- l'ouverture d'un véritable **dialogue** entre les pouvoirs publics et les associations, en tant que corps intermédiaires.

Le Mouvement associatif Hauts-de-France appelle ses membres à relayer la mobilisation du 5 novembre et à faire entendre, à cette occasion, les revendications du monde associatif.

Le Mouvement associatif Hauts-de-France
8/10 rue Baptiste Monnoyer, 59000 LILLE
comm@lmahdf.org

CONTACT PRESSE :
Chargée de plaidoyer - Mouvement associatif Hauts-de-France
- **ondine.chaurin@lmahdf.org**
- **06.51.30.65.96**